



---

// Point d'information de la préfecture de Police

mercredi 14 août 2019

---

## Week-end prolongé du 15 août 2019 : 900 policiers mobilisés sur les routes de l'agglomération parisienne

**Du mercredi 14 août au dimanche 18 août 2019, 900 policiers\*** de la sous-direction régionale de la circulation et de la sécurité routières de la direction de l'ordre public et de la circulation (DOPC) seront déployés sur **197 points de contrôles** dans l'ensemble de l'agglomération parisienne.

Ces points de contrôles seront implantés sur les lieux de passage privilégiés par les vacanciers afin de gagner les axes autoroutiers desservant les différentes destinations touristiques.

Les policiers seront chargés de relever et de réprimer les infractions au code de la route en portant une attention particulière aux infractions liées aux comportements dangereux (alcoolémie, stupéfiants, excès de vitesse, franchissement de feux rouges, usage du téléphone portable, port d'oreillettes...) et aux équipements des véhicules (pneumatiques, optiques, contrôle technique...).

**A l'occasion des chassés-croisés du week-end dernier, le déploiement d'un dispositif**

**similaire a permis de contrôler 1315 véhicules : 68 délits** ont été constatés (défaut de permis, d'assurance, conduite sous l'emprise d'un état alcoolique...) et **882 contraventions dressées** (excès de vitesse, non présentation de pièces administratives, équipement, utilisation de téléphone portable au volant...).

## **La préfecture de Police réitère ses appels au respect des règles de conduite et de sécurité sur la route.**

"Ne mettez pas votre vie, ni celle des autres, en danger !"

Dans le doute, vérifiez votre alcoolémie avant de partir au moyen d'un éthylotest et ne laissez jamais quelqu'un qui a bu prendre le volant.

Retrouvez quelques conseils utiles pour bien préparer votre voyage, faire la route en toute sécurité et arriver à bon port sur [le site de la sécurité routière](#).

*\*De la division régionale de la sécurité routière, de la division régionale motocycliste, de la division régionale de la circulation, des CRS autoroutières Est/Nord/Sud/Ouest.*

